En 3 exemplaires pour IEN

académie Lyon
direction des services départementaux de l'éducation nationale Rhône
éducation nationale

Division des Personnels Enseignants 1er degré

DEMANDE D'AUTORISATION D'ABSENCE
2014-2015

Commune : Lyon ..... Circonscription : Lyon 1-6 .....

Nom et adresse de l'école Michel Servet, 2 rue d'Alsace Lorraine Lyon 1 ☐ Maternelle ☒ Elémentaire

Nom et prénom du maître :

Nom de jeune fille :

Qualité : ☐ *Directeur* ☐ *Chargé d'école* ☐ *Adjoint* ☐ *Autre*
☐ *Titulaire Remplaçant ZIL* ☐ *Titulaire Remplaçant Brigade Départementale*

Situation administrative : ☐ Titulaire ☐ Stagiaire ☐ Contractuel ☐ Temps partiel quotité ☐

Nature de la classe : ..... Durée de l'autorisation d'absence demandée :.....

Période allant du ..... au ..... inclus

Motif : **(joindre lettre et/ ou justificatif dans tous les cas)**
.....

A Lyon ....., le .....

Voir au verso

Signature de l'instituteur(trice) ou professeur des écoles

Manière dont le service sera assuré

Le maître doit-il être remplacé : oui ☐ non ☐
Observations et avis du directeur relatif à l'emploi du temps notamment : .....
.....

A Lyon ....., le ....
Le directeur, ou la directrice, ou le chargé d'école,

3 exemplaires transmis à l'IEN de circonscription
avec lettre motivée et/ou justificatif dans tous les cas

Décision de l'IEN de la circonscription
« se reporter à la circulaire du 25 janvier 2013 »

Durée : ..... Période du ..... au .....

Décision IEN (rayer la mention inutile) | Accord | Refus | ☐ Sans traitement

Motif du refus .....

Transmis par l'IEN - un exemplaire en retour directement à l'intéressé
- un exemplaire à DSDEN - DPE pour information

Nom de l'IEN : Signature de l'IEN,

A .....,
le ....

Avis de l'IEN de irconscription
« se reporter à la circulaire du 25 janvier 2013 »

Durée : ..... Période du ..... au .....

Avis favorable ☐
Avis défavorable ☐

Motifs de l'avis : .....
.....

Nom de l'IEN : Signature de l'IEN,

A .....,
le ....

transmis en 3 exemplaires au directeur académique
pour décision et communication en retour à l'IEN et à l'intéressé

Décision définitive du directeur académique des services de l'éducation nationale

Autorisation d'absence

Accordée

Refusée

Le directeur académique,

Motif du refus :
.....

Jean-Louis Baglan

A .....
Le .....

1 - Observations :